

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec 

*Bulletin Mensuel
de la Chambre de
Commerce Française
de Montréal*

**Pages 1 à 2
manquantes**

BULLETIN MENSUEL

DE LA CHAMBRE DE COMMERCE FRANÇAISE DE MONTREAL

SOMMAIRE

Séance du jeudi 17 Janvier 1924 — Rapport annuel du Président. — L'Agonie des Chambres de Commerce françaises à l'étranger — Le Commerce extérieur du Canada. — La Vente des articles français au Canada. — Les Avions et la protection des forêts canadiennes. — Pour faciliter les achats à la Foire de Lyon. — Le Pétrole au Canada. — La Population au Canada.

La Chambre n'est pas responsable collectivement des opinions émises dans les articles de ses collaborateurs.

Séance du Jeudi 17 Janvier 1924

Rapport Annuel du Président

Etaient présents :

MM. Henri Jonas, Président ; J. Matagrin, Trésorier ; L. Baisez, Secrétaire-Adjoint ; M. J. Quedrue ; M. Nougier ; M. Aubin ; E. Saint-Loup ; E. Mériot ; P. Mériot et H. B. de Passillé, Secrétaire.

MM. de Verneuil, Consul de France et H. de Clerval, Attaché Commercial de France assistaient à la réunion.

Le procès-verbal de la séance du 20 décembre dernier est lu et adopté.

Le Secrétaire signale que nous avons reçu deux demandes d'adhésion, il s'agit de la maison Carrabin & Cie, de Lyon (gilets, doublures, etc) et de M. A. L. Van Houtte (thés, cafés, épices, etc) de Montréal. Ces deux candidatures sont acceptées à l'unanimité des membres présents.

Il signale également une lettre de démission de la maison Feldman & Wolkacrts, de Paris.

M. Nougier fait connaître que les câblogrammes différés ne sont plus acceptés par l'Anglo-American Telegraph Co. ; M. Quedrue fait savoir que la " French Cable Co. " accepte ces câblogrammes comme par le passé.

CORRESPONDANCE :— Depuis la séance du mois de décembre dernier nous avons reçu 72 lettres et en avons expédié 73, Parmi cette correspondance, on remarque renseignement de notoriété, et deux litiges. Nous avons également reçu des demandes de représentants ou de débouchés pour les articles suivants : noix et cerneaux, produits coloniaux, parfumerie, brosse, peignes, articles pour pédi-

cures et manucures, gants, peaux de chamois et simili, tissus de coton, tissus de soie du Japon (habutais, pongée, crêpes, satins, twills, Fugisilks) soieries en pièce, mouchoirs, écharpes, châles en soierie décorée, tapis végétaux, machines à laver, articles de ménage en tôle galvanisée, tôlerie noire, lanternes tempête, appareils de chauffage, étaux, selles, brides, harnais, ceinturonnerie militaire, peaux de caïman, huile de foie de requin, huiles de graines oléagineuses, accessoires et pièces détachées pour télégraphie et téléphonie sans fil, moulages acier, mécanique générale, machines, outils, cycles. . . Nous avons également reçu deux demandes d'emploi.

On remarque également parmi cette correspondance un avis de la Banque Nationale française du Commerce Extérieur nous faisant connaître qu'elle a reçu, pour nous, du Ministère du Commerce, une somme de 15,000 francs. Toutefois, nous n'avons pas encore reçu de lettre du Ministère.

Nous avons correspondu avec M. Phené, de Toronto, au sujet de la question des avances sur les comptes courants. Cette question sera étudiée ultérieurement.

Le Secrétaire fait savoir que nous avons reçu de l'Imprimerie Hénon de Paris, le catalogue d'Exportation illustré des Commissionnaires Exportateurs. Ce catalogue est à la disposition des personnes qu'il serait susceptible d'intéresser.

M. Baisez donne ensuite lecture d'une lettre qu'il a adressée récemment au Cercle de la Librairie en vue de faire demander au Gouvernement de prendre les mesures nécessaires pour exiger des éditeurs l'établissement de leurs factures en franc-or ou en monnaie du pays destinataire en se basant sur les prix d'avant-guerre.

Le Président donne ensuite lecture de son rapport de fin d'année :

RAPPORT DU PRESIDENT

Situation au 31 décembre 1923

Monsieur le Consul,

Messieurs,

Je viens de relire le rapport que je vous ai soumis l'an dernier à pareille époque, et cette lecture m'a décidé à ne pas vous faire de discours aujourd'hui : il me semble bien inutile en effet de se lamenter en présence d'une situation qui s'aggrave chaque année, et de formuler des souhaits qui ne se réalisent jamais.

Je fais ici allusion à l'état des finances de notre Compagnie : notre déficit en 1922 était de 250 dollars ; il atteint 900 dollars au 31 décembre dernier, et il sera vraisemblablement dans les environs de 1400 dollars à pareille époque l'an prochain, si rien ne survient d'ici là pour rétablir l'équilibre.

Ces difficultés sont dues à la baisse constante de notre franc : il y a deux ans, la subvention de 15,000 francs du Ministère nous a donné 1,385 dollars ; l'année dernière, 1,035 dollars, et si nous négocions actuellement celle qui vient d'être versée pour nous à la Banque Nationale du Commerce Extérieur à Paris, elle produira à peine 700 dollars.

D'autre part, la cotisation annuelle de cinq dollars de nos Membres adhérents en France devient pour eux trop onéreuse, et les démissions se multiplient : nous avons 318 membres adhérents en 1922, 275 en 1923, leur nombre est tombé aujourd'hui à 242.

Dans ces conditions, il me paraît inutile et décevant de discourir ; le temps n'est plus aux paroles, celui d'agir semble venu : nombreux sont autour de moi ici les éléments jeunes, actifs, entreprenants ; ils auront certainement à cœur de prendre les mesures qui s'imposent pour tenter tout au moins de remonter le courant. Mon concours personnel leur est assuré.

Je tiens pourtant, avant de vous donner lecture de notre bilan pour 1923 et de nos prévisions budgétaires pour 1924, à adresser à notre ancien Consul Général, Monsieur P. E. Naggiar, qui vient de nous quitter, un souvenir de sympathie et de reconnaissance.

Que notre ami, Monsieur H. de Clerval, me permette aussi de lui dire tout le plaisir que nous avons à le voir revenu au milieu de nous, après un long séjour en France où l'appelaient ses devoirs d'Attaché Commercial, et où sa bonne parole n'aura pas manqué de faire œuvre utile pour notre pays.

Pour ce qui est de vous, mes chers Collègues, je vous prie de croire à la sincérité des vœux que je forme pour chacun de vous au début de cette année nouvelle.

RECETTES

Reliquat au 1er janvier 1923.....		\$40.01
Billets de la Banque de France Frs. 40.00. Mémoire.....		
Subvention du Ministère.....	\$1.036.08	
Cotisation des Membres.....	1.433.18	
Publicité (net).....	1.884.19	
Remboursement chèque non touché.....	50.00	4.403.45
		<hr/>
		\$4.443.46

DEPENSES

Remboursement d'un emprunt fait en décembre 1922.....	\$ 300.00	
Impression du Bulletin.....	1.317.15	
Secrétariat.....	3.016.00	
Loyer.....	480.00	
Téléphone.....	64.68	
Timbres-poste.....	85.62	
Frais généraux divers.....	76.87	
		<hr/>
		\$5.340.32
En caisse.....		\$3.14
Avance faite par le Président et non remboursée.....		900.00
		<hr/>
Déficit pour 1923.....		\$896.86

Prévisions pour 1924

RECETTES

Annonces.....	\$1.500	
Subvention 15,000 francs.....	750.00	
Cotisations.....	1.400	
		<hr/>
		\$3.650

DEPENSES

Bulletin.....	\$1.320.00	
Secrétariat.....	3.000.00	
Loyer.....	500.00	
Téléphone.....	65.00	
Timbres-poste.....	100.00	
Fournitures de bureau et divers.....	100.00	
		<hr/>
Dépenses.....	5.085.00	
Recettes.....	3.650.00	
		<hr/>
Déficit prévu.....		\$1.435.00

M. de Clerval remercie le Président des bonnes paroles que celui-ci vient de lui adresser, il souhaite que la situation financière de la Chambre s'améliore, il n'a

EXPORTATEURS

Achat et recouvrement de créances françaises au Canada.
Renseignements sur demande

CRÉDIT CANADIEN
Incorporé

99 ST-JACQUES.MONTREAL

pas manqué de faire part, au Ministère, de la situation très difficile dans laquelle se trouve la Chambre de Commerce française de Montréal, et il espère que nous recevrons de bonnes nouvelles d'ici peu. M. de Clerval termine en offrant son concours le plus dévoué pour la nouvelle année.

M. Quedrue est d'avis que chacun dans sa sphère peut et doit faire quelque chose en vue d'améliorer la situation financière de la Chambre, soit en trouvant de la publicité pour le Bulletin, soit en recrutant de nouveaux membres adhérents : En ce qui le concerne, il espère avoir réussi déjà à nous procurer deux annonces et deux membres.

M. de Clerval affirme que la Chambre de Commerce a beaucoup de sympathies au Ministère. Il a la conviction que d'après la conversation qu'il a eue à ce sujet là-bas, nous n'attendrons pas trop longtemps pour obtenir une amélioration sensible dans notre subvention. Il ajoute que le Ministère connaît fort bien la situation faite à nos finances en raison du change du franc, et qu'il sait que nombre de nos adhérents trouvent de ce fait leur cotisation, payable en dollars, très onéreuse.

M. Baisez est d'opinion que ce n'est pas une augmentation de subvention qui sauvera la situation, mais une augmentation de publicité.

M. Quedrue serait d'avis d'avoir un agent en France qui s'occuperait de recruter des membres adhérents.

Il est ensuite procédé aux élections annuelles : M. Nougier est nommé scrutateur. Le projet de Bureau présenté ci-dessous avait été préparé par le Conseil.

Président : M. Henri Jonas.

2 Vice-Présidents : Candidats : MM. J. Matagrín, M. J. Quedrue, A. de Montgaillard, P. Charton.

Secrétaire : M. H. B. de Passillé.

Secrétaire-Adjoint : M. Louis Baisez.

Le résultat du vote a été le suivant :

Président : M. Henri Jonas.

Vice-Présidents : MM. J. Matagrín et M. J. Quedrue.

Secrétaire : M. H. B. de Passillé.

Secrétaire-Adjoint : M. Louis Baisez.

On vote ensuite pour la désignation des Conseillers en dehors des Membres du Bureau et les noms suivants sont choisis :

MM. Paul Seurot ; A. de Montgaillard ; M. Nougier ; E. Saint Loup ; M. Aubin ; J. Durand ; E. Mériot.

Le Trésorier étant choisi parmi les Conseillers, le vote élit M. Saint Loup en remplacement de M. Matagrín devenu Vice-Président.

Le nouveau Conseil d'arbitrage est ainsi composé après le vote.

MM. Jonas, Seurot, Matagrín, Nougier, St. Loup, Durand, Tarut, de Passillé, Emile Mériot, M. Aubin, A. de Montgaillard, Paul Mériot.

M. Jonas remercie l'assemblée du témoignage de confiance dont il est à nouveau l'objet et l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 6 heures.

L'agonie des Chambres de Commerce Françaises à l'étranger

Si la baisse de notre franc a sa répercussion fâcheuse sur le budget de tous en France, du fait du renchérissement de la vie qui en résulte, il semble que soient atteints tout particulièrement dans leurs intérêts les Français que leurs fonctions ou leurs occupations obligent à vivre à l'étranger, dans un pays à monnaie saine, alors que leurs ressources leur viennent de France : c'est le cas des agents diplomatiques et fonctionnaires français à l'étranger, des représentants de maisons françaises rétribués à la commission, ainsi que de nos Chambres de Commerce françaises à l'étranger.

Les recettes de nos budgets sont pour la plus grosse partie constituées par des rentrées en francs, alors que nos dépenses doivent être toutes acquittées en dollars, livres anglaises ou autres devises à changes élevés.

Pour enrayer la chute du franc, le gouvernement français a résolu de prendre d'énergiques mesures fiscales comportant d'une part l'augmentation des ressources budgétaires par la majoration des impôts, d'autre part la réduction des dépenses par la suppression de fonctionnaires, et l'abandon d'onéreux monopoles d'Etat.

Les augmentations de crédits sont suspendues et le mot d'ordre paraît être : " Débrouillez vous comme vous pourrez et ne comptez pas sur la Providence ministérielle ". Ce n'est pas que le sein de notre mère nourrice soit tari, mais le lait qu'il nous offre a perdu pour nous les trois quarts de sa valeur nutritive, et les éternels enfants que nous sommes doivent envisager la nécessité de chasser pour leur propre compte afin d'éviter la mort par inanition.

Telle est la situation actuelle d'un grand nombre de nos Chambres de Commerce françaises à l'étranger.

Mais, nous objectera-t-on, le Ministère du Commerce a, depuis plusieurs années, sensiblement augmenté le montant de vos subventions, et vous réclamez de vos membres adhérents une cotisation annuelle de cinq dollars qui représente une centaine de francs au lieu des vingt-cinq francs des cotisations de jadis. C'est exact, et il est non moins vrai cependant que s'il sort plus de francs qu'autrefois des caisses françaises chargées de nous alimenter, il entre beaucoup moins de dollars dans la nôtre et nous en avons besoin de bien plus pour acquitter nos frais indispensables. En effet, pour nous comme pour tous, les prix de toutes choses se sont fortement accrus depuis la guerre : loyer, personnel, impression de notre Bulletin, frais d'affranchissement.

Geo. **SAYER & Co.**
COGNAC

Or l'augmentation de la subvention ministérielle est bien loin de compenser pour nous la perte au change du franc, et les vingt-cinq francs annuels de nos adhérents français représentaient cinq dollars pour nous à l'époque comme leur cinq dollars d'aujourd'hui, et la valeur d'achat de ces cinq dollars d'avant-guerre était bien supérieure pour nous à celle des cinq dollars d'aujourd'hui qui coûtent cent francs à nos membres. Ces derniers d'ailleurs, effrayés des charges que leur occasionne leur adhésion à nos Chambres, démissionnent en grand nombre, estimant superflu le concours bénévole qu'il nous apportaient, alors qu'ils doivent subir la majoration de taxes déjà lourdes, du fait des centimes additionnels imposés pour le soutien des organismes administratifs, Office Nationale du Commerce Extérieur, Attachés, agents et offices commerciaux à l'Etranger.

" Puisque l'Etat, raisonnent-ils, a pris à sa charge — c'est-à-dire à la nôtre — l'entretien de fonctionnaires et d'organismes spéciaux chargés des intérêts de notre Commerce extérieur, adressons-nous à eux et laissons tomber les Chambres, plutôt que de payer des deux mains. D'ailleurs, ajoutent-ils bien souvent, à quoi servent ces Chambres de Commerce à l'Etranger? Il faut croire que leur action a toujours été bien médiocre, puisque s'est imposée, à côté d'elles, l'installation d'Attachés Commerciaux dont les attributions, le rôle et les services sont en grande partie identiques aux leurs. Aujourd'hui, que les Chambres sont avantageusement remplacées par des fonctionnaires désintéressés, celles-ci ne peuvent avoir d'autre ambition que de servir les intérêts personnels de leurs dirigeants et leur faciliter l'obtention de quelque distinction honorifique : ont-elles eu jamais d'ailleurs d'autre préoccupation véritable? "

Plut au Ciel que ces sévères appréciations n'aient jamais été méritées ! Mais nous sommes les premiers à admettre que si ce tableau noirci était véridique, nous aurions mérité la mort qui nous menace ; et néanmoins nous voulons vivre.

Nous voulons vivre parce que nous avons conscience d'avoir rendu des services, parce que notre tâche n'est pas achevée, que nous avons accueilli nos attachés commerciaux comme des collaborateurs et non pas comme des concurrents ; que ces collaborateurs de chaque jour nous affirment qu'ils ont besoin de nous, de notre expérience du pays, de nos relations, de notre connaissance de la clientèle locale, de nos techniciens spécialisés chacun à un commerce ou à une industrie déter-

miné, de notre bulletin qui maintient le contact avec le public en France et leur est un précieux organe de publicité et de vulgarisation.

En ce qui nous concerne, nous savons qu'ils sont sincères, comme est sincère notre désir de travailler avec eux intimement, cordialement, utilement, pour le bien de nos compatriotes et de notre pays.

Mais alors comment faire pour subsister ?

Reprenons l'examen de notre Bilan : du côté des dépenses, rien à faire ; tout est réduit au strict indispensable. De toute nécessité il nous faut donc trouver moyen d'augmenter nos recettes, qui ne comprennent que trois articles :

Subvention du Ministère du Commerce.

Publicité à notre Bulletin.

Cotisation de nos Membres.

Nous avons dit, en débutant, que nous ne saurions compter, dans les circonstances actuelles, sur un relèvement de crédits en notre faveur ; non pas que nous y renoncions définitivement ; il s'impose et devra venir au plus vite si notre avenir doit être assuré, et si l'on veut que nous puissions faire œuvre vraiment utile.

Il est fortement question à Montréal de l'organisation pour le printemps de 1925, d'une Exposition permanente internationale : la France ne saurait s'abstenir d'y prendre part, et ce serait à bref délai l'obligation pour nous de créer un véritable Musée Commercial et sans doute un Office Commercial français, en ce pays canadien dont les perspectives de développement commercial et industriel sont illimitées.

Mais pour le présent, il s'agit de traverser la crise et de se " débrouiller " : c'est du côté de la Publicité à notre Bulletin et de l'augmentation du nombre de nos adhérents que nous devons porter tous nos efforts immédiats, et pour cela nous avons besoin du concours de tous les exportateurs français, des importateurs aussi, et de tous ceux que leurs affaires font s'intéresser au Commerce extérieur : Banques, transporteurs, transitaires, assureurs, etc.

On nous dit de toutes parts que les affaires en France sont meilleures que jamais, les usines travaillent à plein rendement, les commandes affluent, les besoins intérieurs sont considérables, le chômage nul, l'argent abondant. Nous nous en réjouissons et souhaitons que les affaires à l'exportation ne soient pas pour cela négligées ; elles sont indispensables à l'équilibre de notre économie, au relèvement de notre devise ; elles servent de régulateur pour le travail constant et complet de nos industries, elles appartiendront enfin pour l'avenir à celles des puissances productrices qui auront su prendre possession dès le début des nouveaux marchés, des pays qui se développent, se peuplent, voient naître et se multiplier leurs besoins.

Plus tard, il sera trop tard ; c'est aujourd'hui même qu'il faut agir, étudier, chercher, négocier, et surtout savoir se plier aux exigences des goûts, besoins, coutumes et façons d'opérer de modestes clients suscep-

FABRICANTS!...

Achat et recouvrement de créances françaises au Canada.

Renseignements sur demande

CRÉDIT CANADIEN

Incorporé

99 ST-JACQUES,
MONTREAL

tibles de devenir, avant bien des années, de très intéressants consommateurs.

Vos Chambres de Commerce sont encore là pour vous aider, vous guider, vous éviter les erreurs et les fausses manœuvres : vous ne les consultez pas assez, et ne songez à elles, bien souvent, que pour les appeler à votre secours alors qu'il n'est plus temps ! Ayez donc plus de confiance en elles, et parfois un peu moins en vous-mêmes. On ne s'instruit jamais si bien qu'à ses propres dépens, c'est vrai ; mais l'expérience est chère souvent à acquérir, et nous français expatriés, Membres de Chambres de Commerce françaises à l'Etranger, l'avons éprouvé parfois fort durement. Pourquoi négliger le conseil de l'expérience qui s'offre à vous ? Joignez-vous donc à nous en grand nombre, aidez-nous de votre cotisation, qui est une assurance, de votre publicité à notre Bulletin, qui est un placement, et alors nous vivrons grâce à vous, et pour vous.

Mais si c'est demain — plus tard — il sera trop tard, et nous aurons vécu !...

Arrêtons-là nos doléances : pour être d'utilité pratique, ce genre de prêche gagnerait à être accompagné d'un bulletin de souscription, présenté à domicile par un placier entreprenant et tenace. Et pourquoi pas, après tout ; nous en recevons chaque jour qui luttent pour de moins nobles causes, nous enrôlent en des ligues moins utilitaires.

Il nous faut donc trouver des missionnaires chargés de porter partout la bonne parole et de nous recruter adhérents pour nos Chambres et annonceurs pour nos bulletins. La réalisation de cet objectif est malaisée sans doute, elle n'est peut-être pas impossible.

Qu'il me soit donc permis de faire à ce sujet une suggestion téméraire : nombre de Chambres de Commerce françaises à l'Etranger sont comme la nôtre acculées au désastre financier. Plusieurs cherchent le salut dans une grave modification de leur constitution autorisant l'entrée en leur compagnie des maisons indigènes du pays de leur résidence, en rapports d'affaires avec la France ; New-York, Stockholm, Sydney, notamment, ont vu la création d'organismes nouveaux ou la réorganisation d'anciennes Chambres françaises com-

prenant des éléments étrangers. Cela peut réussir sans doute dans certains pays, mais cette façon de faire ne saurait être généralisée, et n'est pas sans avoir parfois de sérieux inconvénients.

Toutes nos Chambres, au contraire, ne peuvent avoir qu'à gagner à multiplier au maximum le nombre de leurs adhérents en France, et c'est pour beaucoup une nécessité absolue de l'heure actuelle. Pourquoi ne s'uniraient-elles pas pour la recherche en France de leurs adhérents et de leur publicité ? Les mêmes maisons et sociétés françaises ont intérêt à faire partie le plus souvent de plusieurs Chambres étrangères, et le même démarcheur, dans chaque grand centre industriel français, pourrait utilement et économiquement s'occuper de recrutement et de publicité pour l'ensemble de nos Chambres.

Un accord paraît donc possible entre elles, à ce propos, et le médium tout indiqué à cet effet devrait être l'Union des Chambres de Commerce Françaises à l'Etranger, dont le siège est à l'Office National du Commerce Extérieur à Paris.

L'Article II des Statuts de l'Union dit :

" L'Union a pour but de co-ordonner et de grouper les efforts, d'unifier l'action et de défendre les intérêts des Chambres de Commerce françaises à l'Etranger... "

Il semble donc que ses attributions soient tout d'abord de les aider dans la lutte commune contre la mort qui vient.

Thos. TRAPP & Sons

AGENTS FOR THE

Canadian Pacific Railway Company

THRO' BILLS OF LADING TO

CANADA AND UNITED STATES.

For Rates and Informations of any Nature

Apply to 36, Quai des Chartrons

Telegrams: "Trapp" Codes: A. B. C. 4th, 5th & Scott
BORDEAUX, France.

QUALITE et SERVICE

Acetic Acid, pure, 80%

Acetic Acid, 28%

Acétate de Soda

Acétate de Chaux

Acetone Pure

Acetone Alcohol

Acetone Oils

Charcoal

Columnian Spirits

Creosote Oils

Flotation Oils

Formaldehyde

Methyl Acetone

Methyl Alcohol

Methyl Alcohol Pure

Wood Alcohol

Fabriqué au Canada

Standard Chemical Co., Limited

Cable Address: STACHEMCO, MONTREAL

Code—A.B.C. 5ème Edition

W.U.

Lieber's

MONTREAL

TORONTO

WINNIPEG

Cette idée, si je ne m'abuse, vaut d'être étudiée, développée, mise au point et exécutée s'il est possible. Alors, même que pour la réaliser l'appui financier du Ministère du Commerce serait nécessaire, ne serait-il pas beaucoup plus économique, par suite plus réalisable, d'obtenir pour l'Union le nécessaire qui profiterait à tous ?

Mais si, par chance, cette requête est lue, si par hasard, elle convainc quelques uns, si par bonheur elle provoque l'intention d'une générosité de la part de quelques souscripteurs amateurs du risque et curieux de l'expérience, de grâce, n'attendez pas la visite hypothétique d'un placier incertain, et sans plus tarder adressez votre adhésion au Secrétariat de la Chambre de Commerce Française de Montréal : vous ferez ainsi œuvre méritoire et utile.

H. B. DE PASSILLE,
Secrétaire de la Chambre de Commerce
française de Montréal.

Le Commerce Extérieur du Canada

On vient de publier les chiffres complets du commerce extérieur canadien au cours de 1923. Le total des importations a été de \$903,530,515 contre des exportations de \$1,014,734,274. En 1922 les importations avaient été de \$762,409,309 et les exportations de \$884,362,583.

L'augmentation du total des importations en 1923 comparativement à 1922, a été causée par les augmentations particulières suivantes : produits agricoles et produits maraîchers, \$23,588,875 ; fibres et produits textiles, \$18,307,464 ; bois et produits du papier, \$4,978,955 ; fer et ses produits, \$47,252,243 ; autres métaux, \$7,478,806 ; produits minéraux non métalliques \$37,679,585 ; produits chimiques et produits alliés \$481,505, divers \$2,587,253. Il y a eu une diminution de \$1,233,480 pour les animaux et leurs produits.

Pour les exportations, il y a eu augmentation dans tous les principaux groupes de produits. L'augmentation totale a été de \$130,371,691. Voici les principales augmentations : produits agricoles et maraîchers, \$18,-

835,164 ; animaux et leurs produits \$1,413,619 ; fibres et produits textiles \$1,442,900 ; bois et papier \$54,408,581 ; fer et ses produits métalliques \$17,264,569 ; produits minéraux non métalliques \$5,364,923 ; produits chimiques et produits alliés \$3,284,406 ; divers \$3,122,533.

Le Canada a eu en 1923 une balance commerciale favorable de \$124,788,608. Les deux années précédentes il y avait eu aussi des balances favorables : en 1921, \$17,215,798 ; en 1922, \$135,768,542.

La Vente des Articles Français au Canada

Nous ne saurions trop attirer l'attention des maisons françaises susceptibles de faire des affaires au Canada sur les indications judicieuses qu'elles peuvent trouver dans un article publié par M. Gabriel de Joubert, dans le numéro de décembre de la revue du Comité France-Amérique (France-Canada) : on trouvera ci-dessous un extrait de l'article dont il s'agit et nous engageons vivement nos exportateurs français à méditer les excellents conseils qui leur sont donnés là et à en faire leur profit.

“ Les ventes françaises au Canada sembleraient devoir être favorisées par la baisse de notre change. Et il en serait bien ainsi si nos industriels et commerçants s'organisaient à cet effet. Ils doivent envoyer sur place à Montréal, Toronto ou Winnipeg, un agent qui étudiera les articles demandés, et sans doute s'apercevra-t-il que certains conviennent à la clientèle et sont moins chers que les articles actuellement en vente.

Mais en général, les industriels français ne veulent pas faire cet effort, ils s'imaginent que le Canada est un marché insuffisant pour un tel travail. En réalité, le Canada a une population de 10 millions d'habitants qui consomment comme 40 millions. Le Canadien, sauf dans le Québec, dépense tout ce qu'il gagne, n'épargne rien et a des goûts d'Américains, c'est-à-dire le goût d'un certain confort matériel, le désir de changer d'objets familiers et non de les conserver, l'habitude de les remplacer dès que la marchandise n'est plus en état de neuf.

A la ville, un ménage ne se privera de rien de ce qu'il peut acheter et n'essaiera jamais de faire durer un objet ; une femme ne raccommode ni chaussettes ni bas, les restes d'un dîner sont jetés ; l'économie d'éclairage ou de chauffage n'existe pas. A la campagne, j'ai visité le fermier, c'est un gentleman-farmer, qui, à la fo's travaille et prend le thé, abat un arbre et a le téléphone, achète automobile, perle, robe, passe l'hiver en Californie dans un palace s'il le peut.

Le marché canadien est donc plus ample qu'il ne

COMMISSIONNAIRES

Achat et recouvrement de créances françaises au Canada.

Renseignements sur demande

CRÉDIT CANADIEN

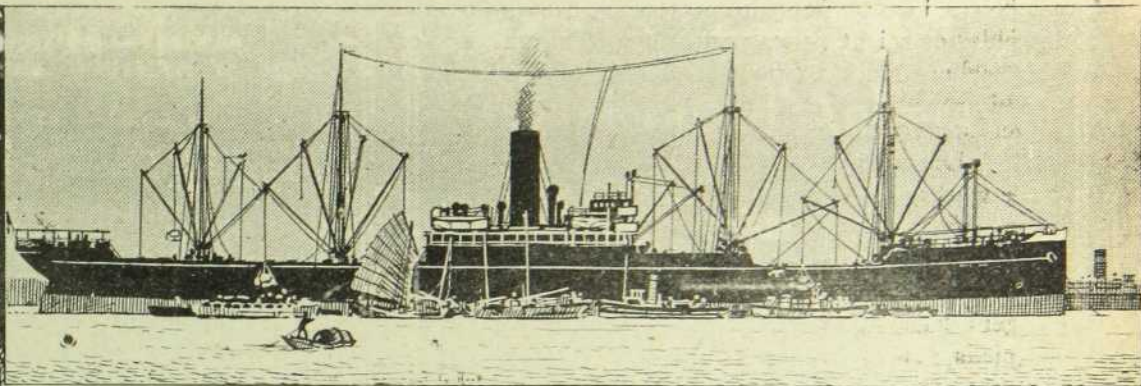
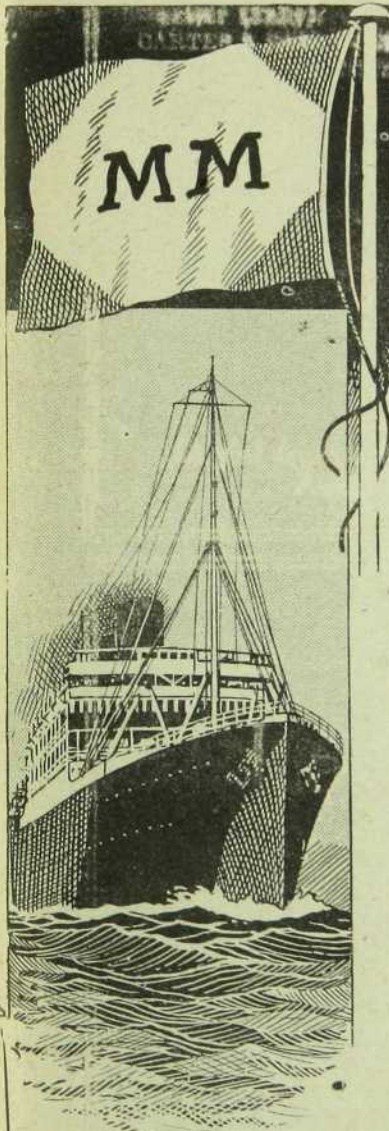
Incorporé

59 ST-JACQUES MONTREAL

paraît et mérite qu'on le travaille. Mais il ne faut pas s'imaginer que, parce que notre franc est déprécié, on peut élever les prix sans modération. C'est une des pires erreurs de nos industriels que de ne pas admettre, depuis 1916-17 environ, un bénéfice modeste, comme avant la guerre, que compense une vente étendue. Seuls, les objets de grand luxe que la France est seule à fabriquer, peuvent supporter les hauts prix. Pour les autres objets, ceux-ci deviennent prohibitifs et rendent l'exportation impossible. Il faut penser que, grâce au déve-

loppement du machinisme, on a vendu dans l'Amérique du Nord, des automobiles pour 5 à 600 dollars, une paire de chaussures d'homme de bonne qualité pour 5 dollars, une paire de chaussettes de soie 60 cents, etc.

Mais convaincre notre commerce français qu'un bénéfice de 33 pour 100 est normal et qu'il est normal de travailler trente ans pour faire fortune est une entreprise impossible depuis la guerre, qui a bouleversé les anciennes habitudes. Aussi est-il difficile de savoir si la France saura développer son commerce au Canada."



MESSAGERIES MARITIMES

SERVICES CONTRACTUELS

DEPARTS A DATES FIXES DE MARSEILLE POUR

LE PORTUGAL — L'ITALIE — LA GRECE — LA TURQUIE — L'EGYPTE
— LA SYRIE — L'ARABIE — LES INDES — L'INDO-CHINE — LA CHINE
— LE JAPON — LA COTE ORIENTALE D'AFRIQUE — MADAGASCAR
— LA REUNION — MAURICE — L'AUSTRALIE — LES ETABLISSEMENTS
FRANÇAIS DE L'OCEANIE — LA NOUVELLE-ZELANDE — LA
NOUVELLE CALEDONIE.

LIGNES COMMERCIALES

SERVICES REGULIERS AU DEPART

d'Anvers, de Londres, de Dunkerque, du Havre, de la Pallice, de Bordeaux, de Marseille.

POUR

La Méditerranée, L'Inde, L'Indo-Chine et L'Extrême Orient

VOYAGES CIRCULAIRES EN MEDITERRANEE

par les paquebots de luxe "SPHINX", "LOTUS", "LAMARTINE", "PIERRE-LOTI"

VOYAGES AUTOUR DU MONDE

Itinéraire : Marseille — Port Said — Suez — Djibouti — Colombo — Fremantle — Melbourne
Sydney — Noumea — Suva — Papete — Panama — Colon — Fort de France
Pointe à Pitre — Marseille.

CONSIGNATION — TRANSIT — REPRESENTATION

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS, S'ADRESSER A:

PARIS siège Social, 8 rue Vignon.

MARSEILLE Agence Générale, 3 Place Sadi-Carnot.

Les Messageries Maritimes sont en outre représentées dans tous les ports desservis par leurs navires ainsi que dans les principales villes de France et de l'Etranger par des Agents et Correspondants.

Les Avions et la Protection des Forêts Canadiennes

Après une journée de délibération, la résolution suivante fut adoptée, à l'assemblée annuelle de la Société canadienne des ingénieurs forestiers, tenue à l'hôtel Mont-Royal.

“ La Société canadienne des ingénieurs forestiers recommande au gouvernement fédéral, à cause de la valeur de l'avion pour la protection des forêts, que des mesures soient prises pour hâter la formation d'escadrilles aériennes propres à ce genre de travail, au Canada ; à cause du grand nombre des lacs dans l'est du Canada, les hydroplans semblent préférables ; ailleurs, on doit utiliser les aéroplanes.

Les deux hôtes d'honneur à ces délibérations furent le général sir W. Sefton Brancker, de Londres, et M. J. A. Wilson, de l'aviation canadienne. M. J. A. Wilson fit remarquer que trois types de machines répondent aux besoins du Canada : 1. un petit appareil à deux passagers léger et économique, pouvant s'élever à 8,000 pieds pour patrouiller ; 2. un appareil à trois passagers, volant de 12,000 à 15,000 pieds d'altitude, et muni d'un appareil photographique et des instruments d'arpentage ; 3. un aéroplane lourd contenant quatre ou cinq hommes, avec pompes à incendie et tout ce qu'il faut pour combattre le feu.

Le général Brancker promit la coopération du département de l'aéronautique anglais, pour développer l'usage des aéroplanes pour la protection des forêts. Il félicita aussi l'association de ce qu'elle est la première à adopter l'usage de l'aéroplane.

Pour Faciliter les Achats à la Foire de Lyon

La Foire de Lyon nous informe qu'en raison du nombre important des adhésions recueillies pour la réunion prochaine (3-16 mars), la liste a été arrêtée le 31 décembre. Le catalogue de cette manifestation paraîtra le 15 janvier. Un exemplaire sera immédiatement adressé au Secrétariat de toutes les Chambres de Commerce et Groupements Economiques.

CRÉANCES !...

Achat et recouvrement de créances françaises au Canada.

Renseignements sur demande

CRÉDIT CANADIEN

incorporé

99 ST-JACQUES.

MONTREAL.

Les industriels ou commerçants qui désireraient posséder un exemplaire du catalogue pour préparer leur plan d'achat, peuvent dès maintenant en faire la demande au Service de la Publicité de la Foire, Hôtel-de-Ville, Lyon. Le prix est de 5 francs.

Il est à remarquer que, de plus en plus, les achats se concentrent à la Foire de Lyon. Les grands magasins de France, de Belgique, d'Espagne, des Etats-Unis, les Unions Coopératives, la Chambre Syndicale des Exportateurs, y enverront leurs Chefs des Services d'Achat. Le moyen et le petit commerçant n'ont pas un moindre intérêt à utiliser ce puissant organe d'approvisionnement et de documentation.

Le Pétrole au Canada

Une activité nouvelle se manifeste dans l'Alberta pour la recherche de puits de pétrole au printemps prochain. Il y aura deux scènes d'activité ; le district de Wainwright où un puits a été récemment mis à jour, et la section de Many Island Lake au nord-est de Medicine Hat. Dans ce dernier champ des événements se sont produits tranquillement et d'une manière très brillante. Plusieurs puits de gaz d'une très grande pression ont été découverts et d'autres puits seront creusés. Les projets sont d'aller à une très grande profondeur. On est persuadé que l'on découvrira du pétrole. En même temps, la "Garn'a Gaz and Oil Co." va construire une usine au prix de \$300,000 dans le champ de Many Island.

La Population au Canada

Le dernier recensement officiel au Canada donne un chiffre de 8.788.423 comme étant celui de la population du Dominion ; c'est une augmentation de 65% sur la population d'il y a 20 ans. Comme terme de comparaison il est intéressant de noter qu'aux Etats-Unis l'accroissement de la population a été de 40% de 1900 à 1920.

Kavanagh, Lajoie et Lacoste

AVOCATS

H. J. Kavanagh, C.R. — H. Gérin-Lajoie, C.R.
Paul Lacoste, C.R. — Alex. Lacoste, Jr., L.L.B.
Henri Gérin-Lajoie, B.C.L. — Elph. Leboeuf.

Edifice Banque Provinciale

7 Place d'Armes

Montréal (Canada)

Adresse Télégraphique "LALOI"

Téléphone: Main 8675